



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 10 septembre 2018 à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

	Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
	Mme Line Giasson	Conseillère	siège no 3
	M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
	Mme Annie Gauthier	Conseillère	siège no 6
Absents :	Mme Nadia St-Pierre	Conseillère	siège no 1
	M. Roger Decoeur	Conseiller	siège no 5

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale.

### 1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 août 2018
4. États financiers de juillet 2018
5. Dépenses
6. Correspondances
  - 6.1 Ristourne annuelle MMQ 788.00\$
  - 6.2 Élections Québec: salle et changer date de réunion
  - 6.3 Démission conseillère siège # 1
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
  - 8.1 Transport Raymond Bérubé (Halte routière) 18,124.53\$ taxes incluses
  - 8.2 Alarme Val d'Or (raccordement église un an)
  - 8.3 Remboursement différence paiement taxes Canada Trust 293.52\$
  - 8.4 Formation ADMQ: Comptabilité municipale 428.00\$ +95.00\$ accès et vérification
  - 8.5 Ponceau Chemin Héron Bleu (ponceau + gravier)
  - 8.6 Facture Lucie brunch 2017 (159.97\$ tx incluses)
  - 8.7 Contribution Croix Rouge Canadienne (160.00\$)
  - 8.8 Adhésion Tourisme Abitibi-Témiscamingue 609.36\$ + MAJ informations
  - 8.9 Transport Raymond Bérubé (ponceau Rang de la Scierie)
  - 8.10 Avis de Motion code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
  - 8.11 Secouriste en milieu de travail 20 & 21 septembre
9. Lots
  - 9.1 Offre d'achat parcelle terrain route 388
10. Chemins
11. Sécurité
  - 11.1 Fournir liste de ressources à la Sécurité civile
  - 11.2 Intérêts SQ (378.81\$) à réclamer à la MRC
12. Divers
  - 12.1 Contrat J.L.R.
  - 12.2 Contrat Xérox
  - 12.3 Défibrilateur: emplacement, publicité, responsables, commander "patch"
  - 12.4 Rapports des différents comités
  - 12.5 Services offerts par la SPCA sinon nommer personne responsable



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

### 13. Dossiers en suspend

13.1 Rapport inspection église et centre

### 14. Invitations

14.1 AGA SADC 18 septembre de 17 h à 20 h à La Sarre

14.2 Soirée Vin et fromages de la Fondation UQAT 28 sept à Val d'Or

### 15. Varia

15.1 Autoriser déplacements Club nautique

15.2 Gravier rang de la Scierie (bal. subv. Gendron)

15.3 Ponceau ciment à vendre

15.4 Autoriser dépenses Congrès Alain

15.5 Bouleau de 8 pieds (6-7 voyages)

### 16. Dates prochaines réunions

Séance de travail le 24 septembre à 19 heures

Séance régulière le 2 octobre à 19 heures 30

### 17. Période de questions

### 18. Fermeture de l'assemblée

2018-09-249

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ.

### 3. Adoption du procès-verbal du 7 août 2018

2018-09-250

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès verbal du 7 août 2018 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉ.

### 4. États financiers de juillet 2018

Des revenus de 31,908.20\$ et des dépenses de 60,421.49\$ ont été enregistrés pour juillet 2018, pour un solde au livre au 31 juillet 2018 de 228,531.90\$.

### 5. Dépenses

2018-09-251

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1<sup>er</sup> août au 31 août 2018, les dépenses suivantes :

les salaires des employés : 10 038.77\$

la rémunération des élus : 1 207.57\$

les dépenses par paiements préautorises : 5 514.63\$

les dépenses de août à payer en septembre 29,547.56\$

le tout représentant un total de 46,308.53\$, la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

### 6. Correspondances

#### 6.1 Ristourne annuelle MMQ 788.00\$

Info. Nous avons reçu notre ristourne annuelle de nos assurances la MMQ au montant de 788.00\$

#### 6.2 Élections Québec: salle et changer date de réunion

ATTENDU QUE les élections provinciales auront lieu le 1er octobre dans la salle du conseil municipal;

ATTENDU QUE selon l'article 305 de la loi électorale l'usage de notre local devrait être gratuit, cependant une compensation financière de 170.00\$ + taxes sera versée à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la séance du conseil soit reportée au 2 octobre et que la salle soit prêtée pour les élections tel que demandée;

ADOPTÉ

#### 6.3 Démission conseillère siège # 1

ATTENDU QUE la conseillère au siège # 1 Mme Nadia St-Pierre a donné sa démission;

ATTENDU QUE nous devons afficher un avis public d'élection à l'intérieur de 30 jours;

ATTENDU QUE s'il y a élection celle-ci doit se faire entre le 28 octobre et le 8 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous acceptons la démission de Mme Nadia St-Pierre au siège # 1;

QUE nous affichions un avis public d'élection;

ADOPTÉ

### 7. Période de questions

### 8. Comptabilité & employés

#### 8.1 Transport Raymond Bérubé (Halte routière) 18,124.73\$ taxes incluses

ATTENDU QUE des travaux de rechargement ont été effectués sur le chemin et les entrées de la Halte routière par Transport Raymond Bérubé;

2018-09-252

2018-09-253



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2018-09-254

ATTENDU QUE ces travaux sont possibles grâce au Fonds de développement des territoires;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les factures au montant de 15,764.15\$ + taxes soient payées à Transport Raymond Bérubé pour les travaux de rechargement à la Halte routière;

ADOPTÉ

### 8.2 Alarme Val d'Or (raccordement église un an)

ATTENDU QUE le système incendie de l'église est raccordée à Alarme Val d'Or;

ATTENDU QU' il en coûte 150.00\$ + taxes pour avoir ce service;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale vérifie les coûts avec Alarme La Sarre;

QUE la vérification soit faite auprès de nos assurances, si notre prime tient compte de ce service;

QUE l'inspection du système incendie soit faite par la compagnie qui aura l'entente après avoir vérifié les coûts;

ADOPTÉ

### 8.3 Remboursement différence paiement taxes Canada Trust 293.52\$

ATTENDU QUE Canada Trust a payé les taxes pour une citoyenne et que celle-ci a vendu sa propriété;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents;

QUE le montant de 293.52\$ soit retourné à Canada Trust pour le paiement en trop;

ADOPTÉ

### 8.4 Formation ADMQ: Comptabilité municipale 428.00\$ + 95.00\$ accès et vérification

ATTENDU QUE Mme Line Boudreault est intéressée à suivre la formation: comptabilité municipale;

ATTENDU QUE des coûts de 428.00\$ sont exigés pour le cours de Comptabilité municipale ainsi qu'un montant de

2018-09-255

2018-09-256



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

95.00\$ donnant accès à la plate-forme de formation et la vérification technique;

ATTENDU QUE ces cours se donnent sur internet:

EN CONSÉQUENCE,

2018-09-257

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE

Mme Line Boudreault soit autorisée à s'inscrire au cours de Comptabilité municipale au coût de 428.00\$ + taxes ainsi que son adhésion de 95.00\$ donnant accès à la plate-forme de formation et à la vérification technique;

ADOPTÉ

### 8.5 Ponceau Chemin Héron Bleu (ponceau + gravier)

2018-09-258

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE

faire parvenir une lettre aux personnes concernées par le changement d'emplacement du ponceau à l'entrée du chemin du Héron Bleu et valider que les dépenses de creusage de fossés soient aux frais de M. Martin;

ADOPTÉ

### 8.6 Facture Lucie brunch 2017 (159.97\$ tx incluses)

ATTENDU QUE la directrice avait égaré la facture du brunch échange d'idées l'an passé et n'avait pas demandé à être remboursé;

ATTENDU QUE la facture a été retrouvée;

EN CONSÉQUENCE,

2018-09-259

IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE

la directrice-générale soit remboursée pour ses dépenses au montant de 159.97\$ occasionnées lors du brunch échange d'idées, ;

ADOPTÉ

### 8.7 Contribution Croix Rouge Canadienne (160.00\$)

ATTENDU QUE nous avons signé une entente de trois ans avec la Croix Rouge en 2017, pour un montant de 160.00\$ par année;

EN CONSÉQUENCE,

2018-09-260

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE le montant de 160.00\$ soit déboursé pour le paiement de l'entente avec la Croix Rouge;

ADOPTÉ

### 8.8 Adhésion Tourisme Abitibi-Témiscamingue 609.36\$ + MAJ informations

ATTENDU QUE nous avons reçu la demande de paiement pour l'adhésion à Tourisme Abitibi-Témiscamingue;

ATTENDU QUE l'adhésion est de 530.00\$ + taxes et comprend 265.00\$ pour la publicité sur l'Église de Rapide-Danseur et 265.00\$ pour la publicité de nos sentiers dans la Rubrique des Parcs ruraux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le montant de 530.00\$ + taxes soit déboursé pour l'adhésion à Tourisme Abitibi-Témiscamingue;

QUE les informations sur les sentiers soient transférés sous la rubrique des Parcs ruraux dans le Guide touristique officiel;

ADOPTÉ

### 8.9 Transport Raymond Bérubé (ponceau Rang de la Scierie)

Info. Demander Transport Raymond Bérubé pour changer le ponceau brisé dans le rang de la Scierie.

### 8.10 Avis de Motion code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Avis de Motion est donné par la conseillère Mme Line Giasson et il y a présentation du projet de règlement 2018-07

Ce règlement contient la modification suivante :

Interdiction d'occupation d'un poste d'administrateur après-mandat

Il est interdit aux employés suivants :

- Directeur-général et son adjoint
- Secrétaire-trésorier et son adjoint
- Trésorier et son adjoint
- Greffier et son adjoint
- Tout autre employé que le conseil peut désigner

D'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre d'employé de la municipalité. Cette interdiction est valable dans les 12 mois qui suivent la fin de son mandat.

### 8.11 Secouriste en milieu de travail 20 & 21 septembre

ATTENDU QU' il y aura une formation de secouriste en milieu de travail à St-Vital de Clermont;

2018-09-261

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution  
ou annotation

2018-09-262

ATTENDU QUE Mme Line Boudreault est intéressée à suivre cette formation;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE Mme Line Boudreault soit autorisée à suivre la formation Secouriste en milieu de travail, que son salaire et ses dépenses (déplacements et repas) lui soient remboursés pour assister à cette formation gratuite;

ADOPTÉ

### 9. Lots

#### 9.1 Offre d'achat parcelle de terrain route 388

Remis en octobre pour prendre plus d'infos.

### 10. Chemins

### 11. Sécurité

### 12. Divers

#### 12.1 Demande de soumission

ATTENDU QUE notre contrat avec J.L.R. se termine au 31 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale demande des soumissions pour la cueillette des ordures et du recyclage;

ADOPTÉ.

#### 12.2 Contrat Xérox

ATTENDU QUE nous devons renouveler notre contrat de services avec Xérox;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous poursuivions le contrat avec Xérox au montant de 78.10\$ par mois de frais de base plus les copies;

ADOPTÉ.

#### 12.3 Défibrilateur: emplacement, publicité, responsables, commander "patch"

2018-09-263

2018-09-264



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ATTENDU QUE le conseil veut se pencher sur l'emplacement du défibrillateur pour accommoder la population;

ATTENDU QU' une publicité sera aussi pensée pour informer les citoyens;

ATTENDU QU' un ou des responsables devront être nommés pour donner l'accès au service du défibrillateur;

ATTENDU QUE les « patchs » pour le défibrillateur sont périmées et doivent être remplacées;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les décisions soient prises sous peu pour l'utilisation du défibrillateur;

QUE la directrice-adjointe achète deux « patchs » pour adultes en allant à sa formation à St-Vital de Clermont;

ADOPTÉ

### 12.4 Rapports des différents comités

Les conseillers ayant des comités font un rapport de leurs activités.

### 12.5 Services offerts par la SPCA sinon nommer personne responsable

Aucune décision n'est prise pour adhérer à ce service. Demande de rencontrer les responsables de la SPCA afin d'avoir les informations nécessaires à la prise de décision.

## 13. Dossiers en suspend

### 13.1 Rapport inspection église et centre

Dossier à suivre

## 14. Invitations

### 14.1 AGA SADC 18 septembre de 17 h à 20 h à La Sarre

ATTENDU QUE l'Assemblée générale annuelle de la SADC se déroulera le 18 septembre;

ATTENDU QUE le maire prévoit y assister;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les dépenses de déplacement soient autorisées si un conseiller désire assister à cette rencontre;

ADOPTÉ

2018-09-265

2018-09-266



N° de résolution  
ou annotation

**14.2 Soirée Vins et fromages de la Fondation UQAT 28 sept à Val d'Or**

ATTENDU QUE la soirée Vins et fromages pour la Fondation de l'UQAT se déroulera le 28 septembre à 18 heures à Val d'Or;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire soit autorisé à assister à la soirée Vins et Fromages et que ses dépenses de déplacements et coucher soient remboursées;

ADOPTÉ

**15 Varia**

**15.1 Autoriser déplacements Club nautique**

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'AUTORISER le conseiller M. François Cloutier à assister à la rencontre du Club nautique et de payer son déplacement;

ADOPTÉ.

**15.2 Gravier rang de la Scierie (bal. subv. Gendron)**

ATTENDU QUE nous aurons un montant de 10,000.00\$ de la subvention du Programme de M. Gendron;

ATTENDU QUE ce montant était accordé pour la signalisation de tous les chemins municipaux;

ATTENDU QUE le montant ne sera pas utilisé en entier;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous utilisons le montant excédentaire pour mettre du concassé dans le Chemin de la Scierie après validation auprès du MTQ et du bureau de M. Gendron;

ADOPTÉ

**15.3 Ponceau ciment à vendre**

ATTENDU QUE nous avons plusieurs ponceaux de ciment dans la cour de la municipalité;

ATTENDU QUE le conseil désire s'en départir;

EN CONSÉQUENCE,

2018-09-267

2018-09-268

2018-09-269



N<sup>o</sup> de résolution  
2018-09-270

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les ponceaux soient annoncés à vendre dans le Journal local;

ADOPTÉ

### 15.4 Autoriser dépenses Congrès Alain

ATTENDU QUE le maire est intéressé à aller au Congrès de la FQM à Montréal;

ATTENDU QUE celui-ci partagerait la dépense du voyage avec un autre maire;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson, appuyé par Mme Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire soit autorisé à assister au Congrès de la FQM;

QUE ces dépenses d'inscription, de déplacements, d'hébergement, de repas lui soient remboursés;

ADOPTÉ

### 15.5 Bouleau de 8 pieds (6-7 voyages)

Groupement forestier nous a informés qu'ils auront 6 ou 7 voyages de bouleau à vendre. L'information sera inscrite dans le Journal l'Odysée.

### 16. Dates prochaines réunions

Séance de travail le 24 septembre à 19 heures  
Séance régulière le 2 octobre à 19 heures 30

### 17. Période de questions

### 18. Fermeture de l'assemblée

Mme Line Giasson propose la fermeture l'assemblée. Il est 21 heures 18.

Accepté à l'unanimité.

  
Alain Gagnon, maire

  
Lucie Gravel, directrice gén. sec-très.

2018-09-271

2018-09-272